



Compte Rendu du conseil d'école du 5 novembre 2019

Ecole Elémentaire d'Hastignan

Présents :

Equipe Enseignante : Mesdames Bayssette, Boulhaïs, Chassain, Faure, Gourvès, Leyniac, Martin, Pacreau, Pérille, Quebre, Schipper, Sonfils, Tonon,

Mairie : M Jean Roucher, élu.

Personnel Mairie : M. Romain Revel, directeur du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole), Mme Magali Lagrola Responsable site scolaire et restauration.

Parents élus FCPE : Mesdames Berthelot, Brun, Duchange, Espadinha, Varlet, Monsieur Moussy.

Parents élus API Hastignan : Mesdames Defoort, Dubois, Fassino, Lanuc, Sartel-Sanchez, Zafati et Messieurs Ligault et Pical-Capré.

Présentation des membres du conseil d'école : La séance débute par un tour de table, permettant à chaque personne siégeant au conseil de se présenter.

Règlement intérieur du conseil d'école. Fonctionnement et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est composé des enseignantes, des parents élus, du directeur du CLAE, de la responsable de la restauration scolaire, et d'un représentant de la Mairie. Le conseil d'école est régi par un règlement intérieur qui est adopté en séance.

Points relevant de l'Education Nationale

La rentrée s'est bien passée. Les effectifs sont les suivants ; 55 CP, 58 CE1, 57 CE2, 60 CE1 et 71 CM2.

1) Fonctionnement de l'école

a. Règlement intérieur et charte de la Laïcité :

Le règlement intérieur a été soumis par anticipation aux membres du conseil d'école. Il a été peu modifié par rapport à l'an dernier. Il est transmis à toutes les familles par le biais du cahier de liaison des enfants.

b. Sécurité à l'école

Le Plan de Prévention et de Mise en Sauvegarde (PPMS) comprend des directives spécifiques du fait du plan Vigipirate, et des exercices associés aux risques incendie, confinement et intrusion – attentat. Il y a 2 exercices « incendie » par an. Ils permettent de réaliser un entraînement pour les enseignants, personnels et élèves, et de vérifier le bon fonctionnement des installations. Le premier a été réalisé et s'est bien passé. L'exercice de confinement est destiné à se protéger des risques extérieurs (pollution, météo...). Le premier exercice de confinement aura lieu début 2020. Les modalités de mise en place de l'exercice « intrusion » ont été décidées, en ayant comme préoccupation le choix des mots pour accompagner sereinement les élèves lors de cet exercice. Tout est fait pour rassurer les enfants et leur montrer que tout est mis en place pour assurer leur sécurité.

c) Budgets municipaux

La municipalité finance les écoles à hauteur de 240€/an et par classe pour un déplacement en bus dans la CUB ; 8€ par an et par enfant pour la participation à une action pédagogique (spectacle...) et 9518€ pour du matériel et des fournitures. Ceci représente un budget significatif et important pour les élèves. Ce budget ne couvre néanmoins pas l'ensemble des frais associés aux nombreux projets de l'école.

d) Fonctionnement et état financier de l'année 2018-2019 de la coopérative

Le fonctionnement de la coopérative (coopérative qui est rattachée à l'OCCE 33) est rappelé par Mme Quebre, commanditaire avec Mme Sonfils. Les recettes sont constituées principalement des bénéfices de la vente des photos, de la cotisation volontaire des familles. La participation des familles est importante. L'argent de la coopérative sert à soutenir la réalisation des projets de l'école. Les dépenses sont principalement les abonnements à des revues dans les classes, les sorties, le petit matériel (budget par classe). Les dépenses ont représenté l'an dernier 55 € par élève et par an en moyenne. Les actions pour aider au financement des projets ont donc une grande importance (vente de gâteaux, repas, photos, loto...).

- Communication

a) Parents/Enseignants/Direction :

La communication entre parents et enseignants doit se faire de manière privilégiée par le biais du cahier de liaison qui demeure le moyen de communication le plus efficace et direct. En cas d'urgence, les parents peuvent venir voir les enseignants au portail, téléphoner ou envoyer un mail à l'école (05 56 05 10 70 ; ce.0332264g@ac-bordeaux.fr).

La communication entre les parents et la Directrice est possible au portail, par téléphone ou mail (cf ci-dessus). Les jours de décharge de classe pour la Directrice sont le lundi et le mardi.

II) Projets et vie de l'école

a) Evaluations nationales

Les évaluations nationales ont été menées sur les niveaux CP et CE1 et seront communiquées aux parents. Les éléments qui seraient non acquis par les élèves seront retravaillés dans l'année scolaire. Les parents ne doivent pas avoir d'inquiétude particulière vis-à-vis de ces évaluations, il s'agit d'une photo en début d'année. (En cas d'inquiétude, consulter les enseignantes).

b) Projets de classe et d'école

Les CP, CE1 et CM2 auront un cycle piscine. Les CM1 et l'ULIS feront de l'équitation. Un cahier pour l'anglais est mis en place du CP au CM2 puis initiation en allemand possible en CM2. Toutes les classes participent à la biennale de la littérature d'Afrique noire. La brigade de la gendarmerie va intervenir pour des actions de préventions / sensibilisation sur le cycle de CM1. Il y aura également une initiation aux premiers secours en CM2. Le cross de l'école aura lieu en avril (16 avril probablement). La chorale sera reconduite cette année, une demande est faite pour que la chorale puisse se produire au carré des Jalles. Une visite de la mairie aura lieu pour les CM2 (13 janvier). Les conseils d'élèves vont être mis en place cette année. Certaines classes vont faire des classes Découvertes.

c) Porte ouverte

Une réunion aura lieu avec les associations pour l'organisation de la soirée porte ouverte.

d) Projets des associations

L'API Hastignan présente les projets qu'elle souhaite mener en 2019-2020 : vente de sapins au profit des écoles pour Noël (mot en cours de distribution dans les cahiers, bon de commande sur le site API Hastignan), organisation d'un pédibus (appel à bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter), installation d'une ou plusieurs boîtes à livres, journée avec l'UCPA le 17 mai.

e) Union Sportive des Ecoles Primaires (USEP) :

Le fonctionnement de l'USEP est rappelé par Mme Boulhaïs. Cette association sportive propose, à partir du CE2 des sorties et rencontres sportives tout au long de l'année (accrobranche, cross de Gujan Mestras, cross du Telethon...). Les activités sont proposées par l'USEP au niveau du département, et chaque association locale choisit les activités auxquelles elle participera. L'association (adhésion 20€) compte 73 enfants et 3 adultes. Les parents accompagnateurs sont les bienvenus. (Contact : usep.hasti@free.fr). (Nota : Les informations relatives à l'USEP, sont disponibles sur le site de l'API Hastignan). L'USEP participe au financement de la classe découverte de la classe 7.

f) Travaux

Le parking donne globalement satisfaction et la mairie est vivement remerciée pour ces travaux. Des potelets sont demandés sur 2 côtés pour faciliter la circulation des piétons et vélos en sécurité car les voitures se garent ou s'avancent trop sur les trottoirs. Il est rappelé aux familles que les piétons doivent circuler sur les trottoirs pour leur sécurité.

Par ailleurs, il est rappelé que des travaux importants sont nécessaires pour régler de manière pérenne la problématique de la mare qui se forme par temps pluvieux dans la cour. La solution de barrière temporaire pose des problèmes. Ce point reste un gros problème pour l'école et le conseil d'école demande à la mairie que des mesures soient prises.

Des traces de moisissures sont observées dans les classes côté cour, et une intervention est demandée à la mairie.

Une demande est faite pour l'installation d'un miroir à la sortie du CLAE afin de mieux voir les piétons et vélos circulant sur le trottoir, car ils sont masqués par le transformateur EDF.

III) Parcours de l'élève

a) Devoirs : Les devoirs doivent être des devoirs oraux ou des leçons principalement. Leur quantité est à l'appréciation de chaque enseignante.

b) Dispositifs d'aide : Des activités pédagogiques complémentaires (APC) sont proposées entre 12h et 12h30 tous les jours. Principalement de la lecture est proposée dans ce cadre-là.

Des aides sont également possibles avec intervention de psychologue par exemple (cf cahier de liaison pour les coordonnées).

c) Structures spécialisées (ULIS)

L'école accueille une structure ULIS. Les élèves de l'ULIS sont inscrits dans la classe relevant de leur tranche d'âge. Les élèves de l'ULIS sont très souvent dans leur classe. Le dispositif a pour objectif de les accompagner au mieux.

d) Objectifs et actions cycle 3 : Le cycle 3 va du CM1 à la 6^e. Des échanges sont mis en place avec le collège.

Points relevant de la Mairie : CLAE et restauration scolaire

Restauration scolaire :

267 enfants mangent à la cantine les lundi, mardi, jeudi et vendredi. 73 y déjeunent le mercredi. 9 personnes s'occupent de la restauration scolaire le midi. Un travail est mené sur l'autonomie, la découverte des goûts. Tout se passe bien cette année.

CLAE :

Le fonctionnement du CLAE se positionne dans la continuité de l'année précédente. Le travail sur le bien vivre ensemble, l'épanouissement et les loisirs est poursuivi. Il y a un lien particulier qui est fait avec l'école sur certains sujets, comme par exemple le développement durable. Un espace de jeux est développé avec un permis à point pour que les jeux restent en bon état. Des achats de nouveaux jeux sont prévus en janvier (salle ludothèque). De nombreuses activités sportives sont menées (tournoi de Basket par exemple). Un projet cuisine est en construction (mercredi et vendredi) sur l'anti gaspillage. Fin novembre des ambassadeurs européens (Français, Roumain et Portugais) seront présents. Les parents d'élèves rappellent les problèmes de sureffectif sur la structure La grange à Léo lors de l'été 2019 et lors des périodes de vacances en général.

Fin du conseil d'école.

- Informations diverses de l'API Hastignan aux Parents –

Elections des représentants de parents

Nous vous remercions pour votre participation aux élections des représentants de parents en octobre. et pour la confiance que vous nous accordez en ce début d'année. La FCPE et l'API Hastignan ont obtenu 3 et 9 sièges respectivement. Les 14 représentants API Hastignan (9 titulaires et 5 suppléants) en élémentaire pour les conseils d'écoles sont les suivants : Brigitte DEFOORT, Laurent PICAL-CAPRE, Cécile FASSINO, Corinne ZAFATI, Aurélie DUBOIS, Emmanuelle LELEU, Armelle LANUC, Benoît LIGAULT, Mireille SARTEL-SANCHEZ, Caroline LACOSTE, Myriam MERAT, Sandrine PAIROUX, Isabelle RIVIERE, Arnaud FAGET. Vous pouvez transmettre vos remarques, idées, questions ou suggestion à nos représentants, dans notre boîte aux lettres ou par mail à contact@api-hastignan.fr. N'hésitez pas à nous contacter.

Noël approche... En achetant votre sapin, vous pouvez faire une action pour les projets de l'école!



L'API Hastignan vous propose une vente de sapins de Noël sur commande, avec livraison à l'ASCO le 7 décembre, et à des tarifs intéressants. N'hésitez pas à acheter votre sapin par notre intermédiaire, et à en parler autour de vous ! Les bénéfices seront reversés pour les projets des écoles élémentaire et maternelle d'Hastignan ; pour vos enfants ! (bon de commande sur api-hastignan.fr).

Nous espérons que vous serez encore nombreux à soutenir notre action cette année !

Faites vite ! Date limite de commande : 27 Novembre 2019 !!!!

Pédibus

Nous aimerions mettre en place un pédibus permettant aux enfants d'aller et repartir de l'école à pied encadrés par des adultes. Cela vous intéresse ? Vous seriez intéressés pour vos enfants ? Vous seriez prêts à accompagner occasionnellement ou régulièrement les enfants ? Vous trouvez que c'est une bonne idée ? Vous souhaitez réagir ? Contactez-nous ! contact@api-hastignan.fr